Image not found or type unknown

Frais a la banque xxxxxx

Par **prissoudjeff**, le **20/01/2010** à **12:45**

J'aide ma mère a trouver une solution a ses frais banquaire.Ma mère est a la banque xxxxxx et tous les mois elle a des frais énormes,elle a un droit de découvert de 900 euros,ils arrivent toujours a faire en sorte que le decouvert soit dépassé pour mettre des frais.Une fois elle a voulu fermer des petits compte épargne qu'elle avait,on a réussi a recuperer 700 euros assez pour reboucher son découvert,mais le lendement elle a rendez vous a sa banque pour finaliser mais la on lui dit qu'ils veulent bien fermer les comptes que si l'argent va sur le compte revolving (credit qui est rembourser tous les mois),ils n'ont pas le droit de lui imposer.Ils ont refusé deux chèques alors que le meme jour il y avait deux salaires qui rentrais.J'ai ecrit au médiateur de la banque xxxxxx mais les réponses sont flous et il a pas repondu a toutes mes questions.Je ne sais plus vers qui me retourner.

Par **Gino taxi**, le **13/07/2016** à **05:35**

La banque xxxxxx est une banque de voleurs patenté
Moi même actuellement j'en fait les frais E tant Artisant taxis
Depuis 2014 je leur est donné plus de 10.000€ tout confondus et pour tant
de l'argent je peus vous dire que jais tout fait pour remonter mon découvert
A ce jours les deux comptes sont parties aux contentieux
BANQUE D'escroc

Bonjour,
La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".
Merci pour votre attention...

Par **youris**, le **13/07/2016** à **10:00**

bonjour,
il est bien connu que lorsque le titulaire d'un compte bancaire est à découvert, c'est toujours la faute de la banque mais jamais celle du titulaire du compte bancaire qui ne saurait gérer son compte en banque.
vous pouvez toujours changer de banque voir prendre un banque en ligne.
salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés